

# Règlement de l'Anthropomme 2022



## Général

Les règles de ce document s'ajoutent à la législation française, que vous êtes tenus de respecter afin de participer à l'événement privé de l'Anthropomme se déroulera du 15 au 17 juillet au Gîte du Drugeon.

Sont définis comme "usagers" dans le présent règlement les personnes inscrites ou ayant accord de l'organisation pour leur présence durant toute la durée ou en partie sur le site de l'événement de l'Anthropomme et des autres activités de NormandiFurs.

En cas de non-respect de ces règles, nous nous réservons le droit d'exclure et de bannir tout contrevenant et/ou de ne plus l'accepter à de prochains événements.

Tout comportement qui risquerait d'entacher les relations entre les organisateurs et les différents acteurs publics et privés qui nous font confiance est proscrit. Les acteurs principaux étant, le Gîte du Drugeon, la gérante du gîte Madame LOCHON-TROPEE ainsi que la ville de La Bouëxière.

La tranquillité et la vie privée des habitants doivent être préservées. Le tapage nocturne est proscrit, notamment en-dehors de la salle. Tout dommage que vous causerez sera à votre charge.

Plus précisément, nous vous demandons :

- D'être respectueux des autres,
- De suivre les instructions des membres du personnel du gîte et des organisateurs et bénévoles de l'événement,
- De ne pas harceler et/ou intimider qui que ce soit,
- De garder toute activité inadaptée au lieu et au public présent pour le privé,
- De ne pas apporter, consommer ou proposer de produits stupéfiants,
- De ne pas apporter d'arme ou de réplique réaliste,
- De ne pas fumer à l'intérieur du gîte, que ce soit la salle commune ou les chambres.

## Fursuits

Merci de respecter les fursuits et les personnes en fursuit. La vision et l'ouïe à l'intérieur d'une fursuit sont limitées. Cela signifie que la personne à l'intérieur peut ne pas vous voir ou bien vous entendre même si elle peut en donner l'impression.

Si un fursuiter ne vous a pas donné son accord préalable de manière explicite, vous ne devez pas interagir de manière physique avec ellui. Toute dégradation volontaire d'une fursuit ou de matériel est motif de bannissement. Si vous voyez un fursuiter qui reste immobile de manière suspecte, sans réaction, vous devez immédiatement prévenir un membre du personnel.

Les fursuits sont bien entendu autorisées dans l'enceinte du Gîte du Drugeon et ses environs proches. Avoir un helper reste conseillé. Une fursuit lounge vous permet de vous changer, de vous reposer et de stocker vos affaires uniquement que pour les fursuiters et les affaires les concernant. Un règlement plus spécifique à son utilisation est aussi à respecter.

# Hébergement

L'hébergement se fera dans des chambres partagées du Gîte ou sous toile de tente. Les chambres sont partagées avec d'autres usagers de l'événement et il convient de respecter le sommeil et l'intimité de chacun dans ces espaces.

Les toiles de tente ne sont autorisées que dans un périmètre défini par la gérante du Gîte du Drugeon. Nous vous demandons de bien vouloir respecter ce périmètre.

Les biens entreposés dans les chambres et les parties publiques accessibles du gîte utilisé par l'événement sont sous votre responsabilité. Ni l'équipe d'organisation de l'événement, ni le Gîte du Drugeon ne pourront être tenus pour responsables en cas de perte, de vol ou de dégradation de ces biens.

Les chambres étant un lieu de repli et de repos, nous vous demandons d'adapter votre volume sonore afin de ne pas déranger les occupants, aussi bien de votre chambre que des chambres voisines.

La disponibilité des chambres et des places de camping sera le vendredi à partir de 15 heures. La remise des chambres et la libération des emplacements de camping se fera le dimanche au plus tard à 17 heures.

## Conditions générales

Tout usager de l'Anthropomme et aux activités des trois jours est tenu de lire et d'accepter le présent Règlement et les Conditions Générales ci-contre.

Les mineurs ne sont pas autorisés à participer à l'Anthropomme, vous devez avoir au minimum 18 ans lors du premier jour de l'événement.

Chaque usager doit posséder son assurance personnelle, dite de responsabilité civile. Toute dégradation de la salle et du matériel devra être remboursée à hauteur des dégâts au propriétaire ou par le biais de l'organisateur.

Une pièce d'identité vous sera demandée sur place afin de confirmer votre inscription. Votre participation implique d'intégrer l'association de Normandifurs en tant qu'adhérent temporaire pendant la durée de l'événement et d'en accepter les statuts ainsi que son règlement intérieur, dont les documents sont accessibles sur son site internet : <https://www.normandifurs.fr/>

Lors de l'événement, vous serez très probablement amenés à être pris en photo ou vidéo. Si vous ne souhaitez pas que votre image soit utilisée, nous vous invitons à vous manifester auprès des organisateurs, photographes et vidéastes.

Pour participer à l'événement et aux activités de ce week-end, les usagers doivent avoir réglés au préalable les frais de participation sur le site d>HelloAsso suite à sa demande d'inscription sur la plateforme Plati+ lié à l'Anthropomme.

Aucune exclusion de l'Anthropomme ne donne droit à un remboursement des frais d'inscription à l'événement. L'apport de matériel extérieur dit de valeur et/ou réputé encombrant doit être autorisé au préalable par un membre de l'équipe organisatrice.



**NormandiFurs**

Association Furry Normande

NormandiFurs, N° RNA : W142016149

Association loi 1901 déclaré à la préfecture du Calvados

Siège social : 65 rue Victor Tesnieres - 14990 Bernières-sur-Mer

[normandifurs@gmail.com](mailto:normandifurs@gmail.com) / <https://anthropomme.fr/>